

Envoyé en préfecture le 01/02/2024

Reçu en préfecture le 01/02/2024

Publié le

Berser
Levrault

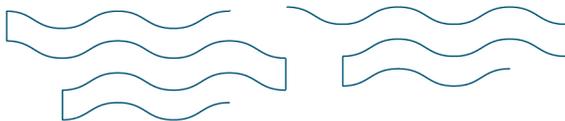
ID : 044-200091007-20240130-2024_1_6_1-DE



BILAN DE LA CONCERTATION

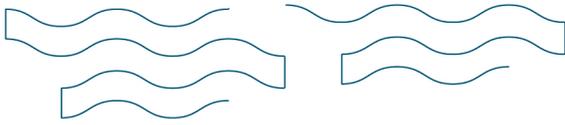
AMÉNAGEMENT DU PORT DE PORNIC LA NOËVEILLARD

Concertation du lundi 25 septembre au lundi 13 novembre 2023



SOMMAIRE

Présentation du projet	3
Les Ports de Loire-Atlantique	3
Le contexte du projet	3
Les enjeux du projet	4
Les caractéristiques du projet soumis à la concertation.....	5
Le dispositif d’information et de concertation.....	6
Périmètre et cibles de la concertation	6
Le dispositif d’annonce et de communication	6
Le dispositif de concertation	8
Synthèse : les chiffres de la concertation.....	17
Analyse des observations exprimées	18
Méthodologie d’analyse.....	18
Les grands enseignements de la concertation	19
Contributions par thématique	19
Les prochaines étapes	35



Présentation du projet

Les Ports de Loire-Atlantique

Les Ports de Loire-Atlantique est un syndicat mixte représentant 13 collectivités : le Département de Loire-Atlantique, les communes de Piriac-sur-Mer, la Plaine-sur-Mer, Préfailles, Saint-Michel-Chef-Chef, Pornic, La Turballe, Le Croisic, Blain, Sucé-sur-Erdre, Nort-sur-Erdre, les communautés d'agglomération de Pornic Agglo, CAP Atlantique et un établissement public : le Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire.

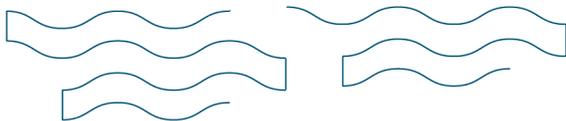
Ces collectivités ont fait le choix de transférer leur compétence portuaire à une structure unique, Les Ports de Loire-Atlantique, qui est le maître d'ouvrage du projet d'aménagement du port de la Noëveillard. En tant qu'autorité portuaire sur le territoire, Les Ports de Loire-Atlantique a organisé la concertation préalable réglementaire, pour informer et pour associer les habitants, les usagers, les acteurs portuaires et les acteurs économiques du territoire au projet.

Le contexte du projet

La ville de Pornic bénéficie, depuis le XIX^e siècle, d'une notoriété touristique importante. La création du port de la Noëveillard, au début des années 1970, avait pour objectif de renforcer cet attrait et de répondre aux attentes de plaisanciers de plus en plus nombreux dans le cadre d'un développement, alors croissant, du tourisme de masse. L'équipement venait ainsi compléter le vieux port et l'avant-port de Pornic, qui font la particularité de la ville. Les pratiques nautiques et de plaisance s'y sont développées de manière importante et diversifiées (régates, pratique sportive, offre professionnelle ...), faisant de la Noëveillard un port structurant pour le bassin de navigation atlantique.



© Valéry Joncheray



50 ans plus tard, les bâtiments et infrastructures du port de la Noëveillard sont vieillissants. Ils ne sont plus adaptés aux activités de ses usagers et ne répondent plus aux enjeux de développement durable.

Le plan d'eau n'est plus adapté aux dimensions des nouveaux bateaux. Les locaux sont désormais trop petits et vétustes, la zone technique et les services associés ne sont plus adaptés à la demande. Les équipements sont trop limités pour accompagner le développement des différentes activités professionnelles. La qualité des espaces publics n'est pas à la hauteur du site exceptionnel de La Noëveillard, et le port apparaît mal connecté à son centre et à ses plages. Ces constats imposent de remettre à niveau le port pour lui donner un nouveau cycle de vie. C'est toute l'ambition du projet porté par Les Ports de Loire-Atlantique.

Les enjeux du projet

Le projet d'aménagement du port de la Noëveillard devra répondre à plusieurs enjeux.

1. Moderniser les infrastructures portuaires et renouveler les bâtiments :

les infrastructures portuaires, la capitainerie et les commerces seront repensés avec pour ambition de construire le port de demain.

2. Compléter l'offre de services pour les activités nautiques :

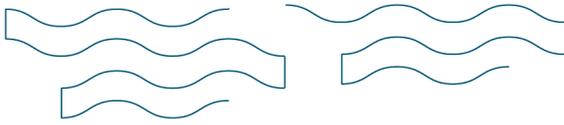
le port offrira de nouveaux services, afin de devenir un pôle d'excellence en matière de destination nautique et de conditions d'accueil des professionnels. Les aménagements devront aussi prendre en compte les activités de pêche, qui ont vocation à perdurer.

3. S'intégrer au site exceptionnel de la Noëveillard et favoriser une meilleure interface ville-port :

le port étant situé sur une façade littorale exceptionnelle, les enjeux paysagers et architecturaux sont très importants. Les nouveaux aménagements devront respecter ce patrimoine : ils développeront une architecture en lien avec les lieux et favoriseront la place du végétal, pour bien intégrer le port à la ville de Pornic.

4. Respecter l'environnement :

la dimension environnementale est primordiale, avec un port qui veillera à préserver les milieux naturels, tout en limitant les émissions de CO2. Visant la certification « ports propres », le port favorisera les mobilités douces, le recours aux énergies renouvelables, et améliorera la gestion des déchets et des cycles de l'eau.



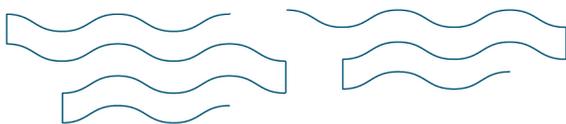
Les caractéristiques du projet soumis à la concertation

Le projet d'aménagement de la Noëveillard devra répondre aux objectifs suivants :

- Participer à renforcer l'image et la notoriété nautique de Pornic et repositionner la Noëveillard parmi les ports innovants et structurants du bassin de navigation atlantique.
- Améliorer l'offre de services pour les plaisanciers, afin de fidéliser les clients actuels et d'en capter de nouveaux.
- Exploiter les dynamiques du marché et accompagner les nouveaux usages de la plaisance.
- Améliorer les conditions de travail des professionnels du nautisme et de la pêche, et les accompagner dans leurs projets de développement.
- Maîtriser et diminuer les impacts environnementaux du port et de ses activités.
- Améliorer la qualité urbaine, paysagère et architecturale du port.

Ont ainsi été soumis à la concertation plusieurs sujets, notamment :

- L'aménagement terrestre du port : question de l'équilibre entre les différents modes de déplacement, les surfaces dédiées au stationnement et la végétalisation du site
- Les services pour faire émerger un pôle d'excellence nautique : accès au plan d'eau, optimisation de la consommation des flux d'énergies, renouvellement de la capitainerie...
- Les conditions de circulation aux abords et à l'intérieur du port de Pornic la Noëveillard
- Les conditions d'accueil des professionnels



Le dispositif d'information et de concertation

Périmètre et cibles de la concertation

Conformément à l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, le projet d'aménagement du port de la Noëveillard a fait l'objet d'une concertation préalable réglementaire qui s'est déroulée du 25 septembre au 13 novembre 2023. Le projet touchant au cadre de vie des habitants, usagers et potentiels futurs usagers du port, la concertation était ouverte à tous : riverains, habitants de Pornic, de Pornic Agglo et au-delà, acteurs portuaires... Afin de permettre la plus large participation possible, la mairie de Pornic, les mairies annexes du Clion-sur-Mer et de Sainte-Marie et la Capitainerie de la Noëveillard accueillait un dispositif d'information et de contribution. Celui-ci comprenait de la documentation et une exposition sur le projet, un questionnaire à compléter, des registres, etc.

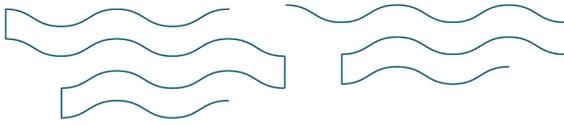
Le dispositif d'annonce et de communication

● Les relations presse

Avant le lancement de la concertation, le 14 septembre, un communiqué de presse a été transmis à différents journaux locaux.

● L'affiche et le flyer

Une affiche et un flyer annonçant la concertation et la date de la réunion publique d'ouverture ont été diffusés dans chacun des lieux de la concertation, à savoir :



- La mairie de Pornic ;
- La mairie annexe du Clion-sur-Mer ;
- La mairie annexe de Sainte-Marie ;
- La capitainerie de la Noëveillard.

Le flyer a également été mis à disposition lors des rencontres de concertation (réunions publiques et rencontres sur les marchés).

● L'annonce sur les réseaux sociaux

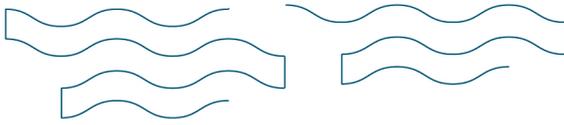
La concertation a été relayée sur les réseaux sociaux de la Ville de Pornic. Les posts sur les réseaux sociaux ont notamment porté sur le lancement de la concertation, avec un rappel au milieu de la période de concertation.



● Mail d'information à certains publics cibles

Des mails ont été adressés directement aux représentants des acteurs portuaires pour les informer de la démarche de concertation préalable, des modalités de contribution, et les inviter à y participer.





Le dispositif de concertation

A. Le dispositif de présentation du projet

● Le dossier de concertation

Le dossier de concertation présente :

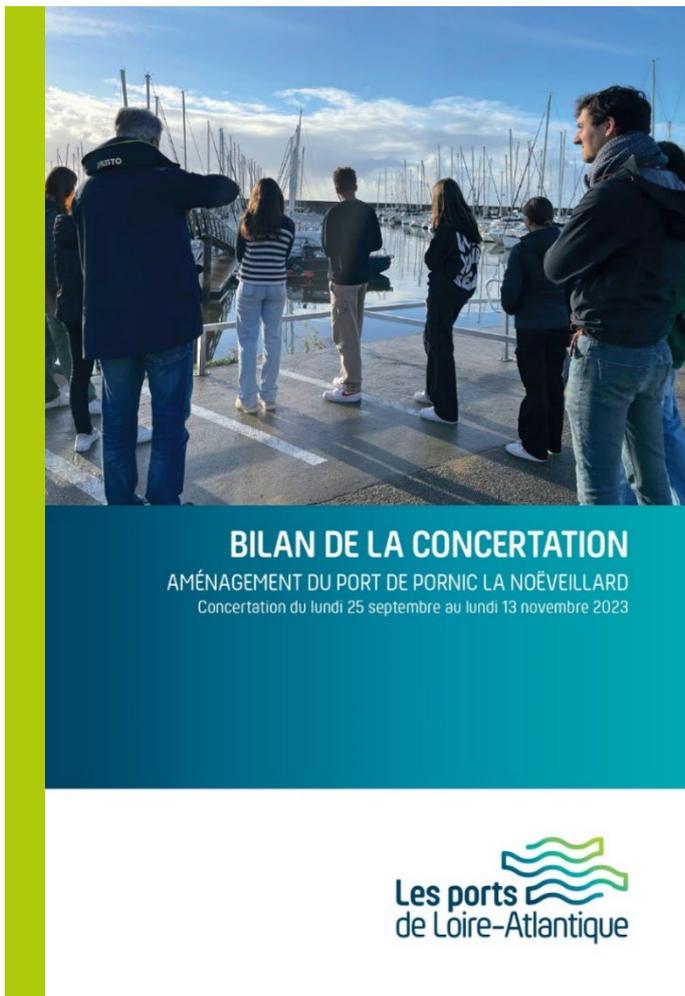
- Le contexte du port de la Noëveillard ;
- Le périmètre du projet ;

- Le port de la Noëveillard aujourd'hui ;
- Les ambitions portées pour le projet d'aménagement ;
- Les modalités de concertation.

Le dossier de concertation a pour objectif d'apporter à chacun les informations sur le projet. Il a été porté à consultation du public :

- Dans les quatre lieux de la concertation, c'est-à-dire à la mairie de Pornic, aux mairies annexes du Clion-sur-Mer et de Sainte-Marie et à la capitainerie de la Noëveillard ;
- Sur la plateforme numérique du projet ;

- Lors des temps de rencontre dédiés au projet (réunions publiques et rencontres sur les marchés).



● La plaquette de concertation

Ce document est une synthèse du dossier de concertation. Offrant une présentation rapide des éléments disponibles dans ce dernier, il était mis à disposition du public dans les mêmes lieux, listés ci-dessus.



Les enjeux du projet

L'aménagement du port de Pornic La Noëveillard, dont le projet reste à définir en collaboration avec vous, habitants et usagers, devra répondre à plusieurs enjeux :

- MODERNISER**
Les infrastructures portuaires et entreposées les bâtiments. Les infrastructures portuaires, la capitainerie et les commerces seront repensés. L'objectif : construire le port de demain.
- COMPLÉTER**
L'offre de services pour les activités nautiques. Le port offrira de nouveaux services, afin de devenir un pôle d'excellence en matière de destination nautique et de conditions d'accueil des professionnels. Les aménagements devront avoir pris en compte les activités de pêche, qui ont vocation à perdurer.
- S'INTÉGRER**
au site exceptionnel de La Noëveillard et favoriser une meilleure interface ville-port. Le port étant situé sur une façade littorale exceptionnelle, les enjeux paysagers et architecturaux sont très importants. Les nouveaux aménagements respectent ce patrimoine. Ils développent une architecture respectueuse des lieux et favorisent le piloté du végétal pour bien intégrer le port à la ville de Pornic.

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT
La dimension environnementale est prioritaire, avec un port qui veillera à préserver les milieux naturels, tout en limitant les émissions de CO₂. Visant la certification « ports propres », le port favorisera les mobilités douces, les réseaux à énergies renouvelables, et améliorera la gestion des déchets et des cycles de l'eau.

LE PÉRIMÈTRE DU PROJET



La concertation

Conformément à la législation, l'aménagement du port de La Noëveillard fait l'objet d'une concertation préalable réglementaire. **Objectif : informer et associer les habitants et usagers à la définition du projet.**

COMMENT S'INFORMER ?

- En mairies**
de Pornic, en mairies annexes de Sainte-Marie et du Clion-sur-Mer avec le dossier de concertation et le livret de concertation. Une exposition dédiée est également disponible en mairie annexée de Sainte-Marie et à la capitainerie de la Noëveillard.
- En ligne**
à partir du 11 septembre sur la plateforme de participation : participer.loire-atlantique.fr/pornic-la-noeveillard

COMMENT CONTRIBUER ?

- Via les questionnaires et registres papiers**
en mairie de Pornic, en mairies annexes de Sainte-Marie et du Clion-sur-Mer et à la capitainerie de la Noëveillard.
- En ligne**
via la version numérique du questionnaire et du registre, disponible sur la plateforme de participation citoyenne : participer.loire-atlantique.fr/pornic-la-noeveillard
Scannez ce QR Code pour accéder au questionnaire

En participant aux temps de rencontres

- Réunion publique d'ouverture le lundi 25 septembre à 16h à l'espace culturel du Val Saint-Martin, rue Jules Ferry à Pornic.
- Stands d'information dans l'espace public : le samedi 30 septembre au marché de Sainte-Marie et le jeudi 20 octobre au marché de Pornic.
- Ateliers sous forme d'une balade sur site le samedi 14 octobre pour le grand public et le mercredi 6 novembre pour les représentants des acteurs portuaires (inscription sur : participer.loire-atlantique.fr/pornic-la-noeveillard)
- Réunion de clôture le lundi 13 novembre à 15h à l'espace culturel du Val Saint-Martin, rue Jules Ferry à Pornic.

Inscriptions sur : participer.loire-atlantique.fr/pornic-la-noeveillard

Pourquoi un projet d'aménagement ?

La ville de Pornic bénéficie, depuis le XIX^e siècle, d'une renommée touristique importante. La création du port de la Noëveillard, au début des années 1970, avait pour objectif de renforcer cet attrait et de répondre aux attentes des plaisanciers.

Ainsi est né le souhait de requalifier le port pour un nouveau cycle de vie, car la Noëveillard possède encore de nombreux atouts, qui doivent être préservés et renforcés :

- Une bonne accessibilité terrestre (proximité de Nantes et Saint-Nazaire)
- Un port sécurisé, abrité et accessible 24h/24 toute l'année
- Une zone de chenalise importante et diversifiée
- Une bonne dynamique touristique et démographique
- Une filière nautique professionnelle de qualité
- Un club nautique dynamique, reconnu et inscrit dans des projets de développement

Les infrastructures et bâtiments du port sont vieillissants :

- Ils ne répondent plus totalement aux attentes des usagers du port, qui exigent plus de diversité, et à celles des gestionnaires, dans un contexte de changement climatique.
- L'organisation du plan d'eau ne permet pas de s'adapter aux dimensions des bateaux à accéder.
- La zone technique et les services associés ne sont désormais plus adaptés à la demande.

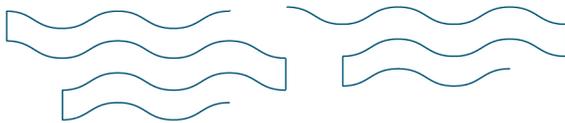
50 ANS PLUS TARD

● La plateforme numérique dédiée au projet

La plateforme de participation dispose d'un espace dédié à la concertation sur le projet d'aménagement du port : participer.loire-atlantique.fr/pornic-la-noeveillard. Toujours disponible, cet espace numérique permet aux visiteurs de trouver de l'information sur le projet, ainsi que de contribuer et de s'informer sur les rencontres à venir pendant la période ouverte aux contributions.

Le site regroupe plusieurs espaces et rubriques :

- Une page « Présentation » où se trouve la vidéo de présentation du projet, toutes les informations sur le projet et les modalités de concertation. Les documents essentiels peuvent y être consultés et téléchargés : dossier de concertation, livret, kit et désormais le présent bilan ;
- Une page « Questionnaire » qui invite à répondre en ligne à quelques questions soumises à la concertation ;
- Une page « Contribuez » qui invite à déposer un avis libre sur le projet ;
- Une page « Rencontres » qui affiche les rencontres à venir ;
- Une page « Actualité » pour informer des événements ou publications clés.



Ce site a été consulté 4 482 fois durant la phase de concertation.



4 482

**visites pendant
la période de concertation**

● **La vidéo du projet**



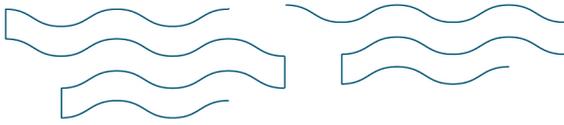
427
**visionnage
au total**

Cette vidéo présente le projet de manière visuelle et pédagogique. Elle est disponible sur le site du projet, ainsi que sur le compte YouTube des Ports de Loire-Atlantique, où elle a été mise en ligne le 11 septembre 2023 : <https://youtu.be/4XFibu1-CwA>. Cette vidéo a également été diffusée lors de la réunion publique du 25 septembre 2023.

En 1 minute 30, la vidéo explique les caractéristiques du port, les enjeux du projet et les modalités de concertation.

Elle a été visionnée en ligne 427 fois.

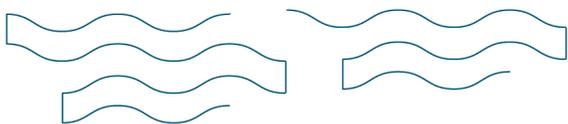




● L'exposition du projet

Une exposition a été mise en place, à destination du public, à la mairie annexe de Sainte-Marie et à la capitainerie de la Noëveillard. Un panneau présente les raisons du projet d'aménagement et son périmètre, un second ses enjeux, un troisième les modalités de concertation, et un quatrième la gouvernance et le calendrier du projet.

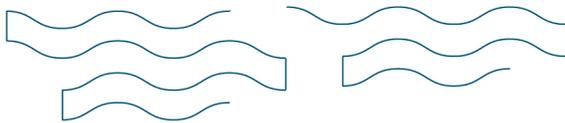




● Le kit jeunes

Une kit pédagogique a été mis à disposition des publics les plus jeunes pour les sensibiliser au fonctionnement d'un port, aux enjeux de son réaménagement, notamment dans sa dimension environnementale. Ce kit a été mis à disposition en mairie de Sainte-Marie et lors des différents temps de rencontres.





B. *Le dispositif de contribution*

● **Le questionnaire**

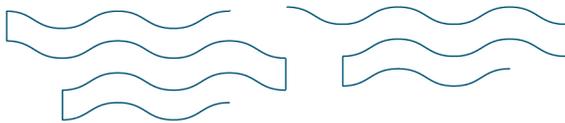
Un questionnaire en version papier a été mis à la disposition des participants dans les quatre lieux de la concertation, à 2 reprises sur les marchés et à l'occasion des réunions publiques. Une version numérique était accessible sur la plateforme numérique, dans la rubrique « Questionnaire », durant toute la durée de la concertation.

Du 25 septembre au 13 novembre 2023, 132 questionnaires ont été complétés :

- 117 questionnaires en ligne ;
- 15 questionnaires au format papier.

Le questionnaire était composé de questions à choix multiples et de questions ouvertes. Il disposait également d'un espace « libre » permettant aux participants de formuler un avis libre complémentaire. Sur les 132 questionnaires complétés, 73 avis libres ont été formulés.





● Les registres



Des registres de concertation étaient disponibles dans les quatre lieux de la concertation. Accessibles à tous, ils permettaient à ceux qui le souhaitaient de déposer un avis, une remarque ou une suggestion sur le projet.

1 avis a été déposé à la capitainerie.

● Les contributions dans l'onglet Contribuez !

Durant toute la durée du projet, la plateforme permettait au public de déposer un avis libre via l'onglet « Contribuez ». C'est également à travers cet onglet que les cahiers d'acteurs ont été déposés et portés à connaissance de tous.

18 avis ont été déposés via ce formulaire.

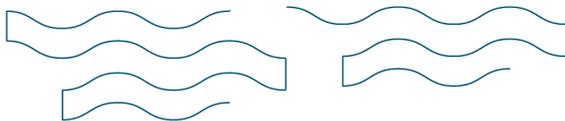


● Le cahier d'acteurs

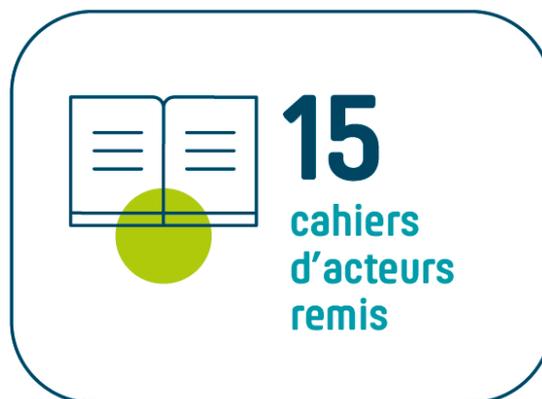
Considérant l'usage et la connaissance particulière du port de Pornic La Noëveillard par certains acteurs portuaires, un cahier d'acteurs a été soumis aux représentants des structures suivantes :

- Le Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance (CLUPIPP),
- La Noë22,
- L'Association des plaisanciers de Pornic (APP44),
- L'Association des usagers du port de Pornic (AUPP),
- L'Association pour la défense de la ria et du littoral de Pornic (ADRP)
- L'association des commerçants du port de plaisance de la Noëveillard,
- Le Club Nautique de Pornic (CNP)
- La Coopérative Maritime,
- SNSM Pornic Pays de Retz,
- L'Association des riverains de Gourmalon,
- L'Association des riverains de la Noëveillard,
- L'Association des riverains de Sainte-Marie,
- Loire Atlantique Nautisme,
- SOCOPORT,
- L'Association Nota Bene.





Un cahier d'acteurs par structure était attendu afin d'exprimer un avis libre sur le projet d'aménagement. Mis à part SOCOPORT, l'ensemble des structures ciblées ont adressé leur cahier d'acteurs. Ces 15 contributions représentent en réalité plusieurs centaines d'utilisateurs, chaque association ayant de nombreux adhérents. En complément, la Ville de Pornic s'est également saisie de l'outil.



C. *Le dispositif de participation*

● Les réunions publiques

Une réunion publique a été organisée à l'ouverture de la concertation, le 25 septembre à 19h, sur la commune de Pornic. Elle était ouverte à tous et a permis une prise de parole de l'équipe projet. Ont été présentés :

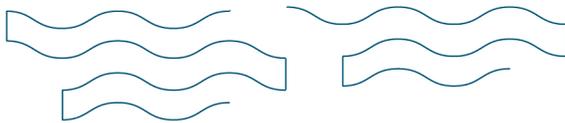
- Les caractéristiques du port de Pornic La Noëveillard,
- Les enjeux du projet,
- Le calendrier du projet,
- Les modalités de concertation.

À la fin du temps de présentation, un temps d'échange avec le public a eu lieu, permettant aux participants de poser leurs questions et de réagir à la présentation.

Cette réunion s'est déroulée en présence de Jean-Michel Brard, Maire de Pornic et président de Pornic Agglomération, de Lydia Meignen, président des Ports de Loire-Atlantique et conseillère départementale, de Gildas Guguen, directeur général des Ports de Loire-Atlantique, de François Guérin, directeur travaux et technique des Ports de Loire-Atlantique et de David Tribondeau, responsable de pôle adjoint « Infrastructures Urbaines et de Transport », SCE.

Environ 120 personnes ont participé à cette réunion publique.





Une réunion de clôture de la concertation s'est également tenue le 13 novembre 2023, dernier jour de la concertation. Ce temps a été l'occasion de faire un retour sur la période de concertation qui venait de s'écouler et de partager les premiers enseignements identifiés. Les acteurs portuaires ayant remis des cahiers d'acteurs ont également pu partager les grands apports de leur contribution.

Environ 70 personnes ont participé à cette réunion.

● Les rencontres in situ

Pour aller à la rencontre des habitants de Pornic et des usagers du port, Les Ports de Loire-Atlantique ont organisé deux rencontres in situ sur deux marchés de la commune :

- Le marché de Sainte-Marie, le samedi 30 septembre de 09h30 à 12h, avec 39 personnes rencontrées.
- Le marché de Pornic, le mercredi 25 octobre de 9h30 à 12h, avec 22 personnes rencontrées.

Ces rencontres, déployées par le biais d'un stand mobile, ont permis au public de s'informer sur le projet, de poser leurs questions et d'échanger avec l'équipe projet, ainsi que de consulter la carte du projet et la documentation mise à disposition (la plaquette de

concertation et le dossier de concertation). Ils pouvaient déposer une contribution en remplissant le questionnaire.

Au total, 61 personnes ont été rencontrées durant les rencontres in situ.



● Les balades atelier sur site

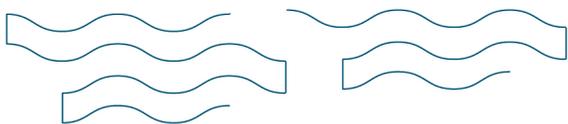
Trois balades ont été organisées sur le site, pour échanger avec les participants sur leur vision du port actuel et leurs attentes pour le futur port :



- Une balade avec les acteurs portuaires, le 8 novembre, qui a réuni 10 personnes ;
- Une balade avec les éco-délégués du collège de Pornic (8 participants), dans un format plus pédagogique pour faire découvrir le projet, ses enjeux et plus globalement le fonctionnement d'un port à des personnes moins initiées ;
- Une balade initialement prévue avec le grand public, annulée car ne comptant qu'une seule inscription.

Au total, 18 personnes ont été rencontrées grâce au format balade.





Synthèse : les chiffres de la concertation

166 contributions
reçues

DONT

 **132**
questionnaires

 **18**
avis libres
en ligne

 **73**
avis libres via
les questionnaires*

 **427**
visionnages de la vidéo
de présentation

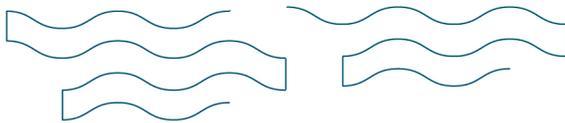
 **1**
avis libre
sur registre
papier

 **200**
personnes
rencontrées
environ

 **15**
cahiers
d'acteurs
remis

 **4482**
visites sur
la plateforme
en ligne

*Ces avis étant associés à un questionnaire, ils ne sont pas comptabilisés comme une contribution supplémentaire.



Analyse des observations exprimées

Méthodologie d'analyse

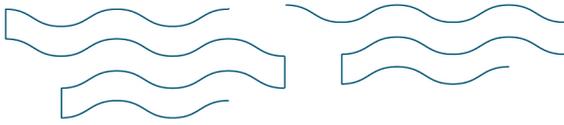
Les contributions apportées via les différents dispositifs de concertation sont traitées par thématiques, et prennent en compte à la fois les avis libres de la plateforme en ligne, les questionnaires et les remarques formulées lors des différentes rencontres. Elles sont mises en perspectives de façon quantitative par les réponses au questionnaire.

Qui sont les répondants au questionnaire ?

Les répondants sont à 48 % des plaisanciers pornicais et à 45 % des usagers non-plaisanciers. Les autres répondants sont des personnes en escale ou de potentiels futurs usagers du port. Les répondants sont également très majoritairement des habitants de Pornic à l'année (67 %) ou une partie de l'année (16 %). On note également une bonne représentativité des différentes tranches d'âge.

Le cas particulier des acteurs portuaires

Les contributions apportées par les représentants des acteurs portuaires, qui ont bénéficié de modalités de contribution dédiées, viennent également alimenter cette analyse thématique. Leur point de vue d'acteurs plus experts sera mentionné dans un encart dédié, lorsqu'il apporte un élément d'analyse complémentaire ou divergent. Ces contributions, très riches, font l'objet d'une synthèse dans le cadre du bilan de la concertation. Le détail de ces apports est disponible sur : participer.loire-atlantique.fr/pornic-la-noeuvillard, dans l'onglet Contribuez ! Tout comme l'ensemble des contributions recueillies, elles font l'objet d'une analyse fine de la part des techniciens en charge du projet.



Les grands enseignements de la concertation

L'état général du port est jugé insatisfaisant, ce qui vient appuyer la nécessité d'intervenir sur ce site, avec des contributions portant plus particulièrement sur les sujets suivants :

- La modernisation des infrastructures et des équipements portuaires : expressions sur des besoins de services complémentaires, de sécurisation ou de modification de l'organisation des équipements portuaires ;
- La bonne intégration des commerces, de restaurants-bars et de leur offre : de fortes attentes sur leur emplacement, sur les aménagements connexes et sur l'offre proposée ;
- La modernisation des bâtiments et l'architecture : avec une importance accordée à la durabilité des constructions, l'avenir de la Capitainerie et du Club nautique au regard de leurs besoins respectifs ;
- L'environnement : nécessaire prise en compte environnementale, une préoccupation particulièrement exprimée sur la production d'énergies renouvelables et la gestion de l'eau ;
- Les mobilités : attentes fortes sur l'intégration et la sécurisation des modes doux, notamment en termes d'accès aux espaces commerciaux, de restauration et de connexion au reste de la ville ;
- L'organisation du stationnement : proposition de reporter le stationnement à l'arrière du port et vigilance sur le maintien d'un stationnement important en période estivale, voire de proposer une offre réservée aux plaisanciers.

Ces six thématiques - qui ressortent particulièrement de l'ensemble des contributions - démontrent par ailleurs la dimension transversale du futur port, et la diversité des attentes à prendre en compte dans la définition de ce projet.

Contributions par thématique

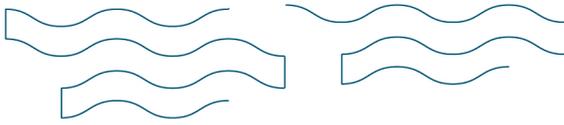
D. *La modernisation des infrastructures et des équipements portuaires*

Organisation du plan d'eau

Plusieurs participants proposent des catways plus longs et des places élargies pour accueillir des bateaux plus grands. Catways qui pourraient être mis à niveau avec les pontons pour une meilleure sécurisation de ces derniers. À l'inverse, d'autres proposent de resserrer les pontons pour augmenter la capacité d'accueil des bateaux. Sans préciser le moyen d'y parvenir, est aussi demandée l'augmentation du nombre de places dans le port, notamment

pour les voiliers. Parallèlement est évoquée la lutte contre les bateaux ventouses.

De façon plus secondaire, la question des pontons est aussi mise en avant : construction de pontons visiteurs supplémentaires, de deux pontons extérieurs au port pour le club nautique (qui seraient installés uniquement l'été), ou encore d'un ponton le long de la digue sud. Une meilleure visibilité des échelles de



secours est aussi demandée, sur des pontons qui pourraient être équipés de panneaux solaires.

Quelques participants pointent aussi l'intérêt d'avoir moins de passerelles mais plus larges, afin de simplifier le déchargement et l'accessibilité, tout en mutualisant les accès aux pontons. Mais attention à « *garder un espace suffisant pour les manœuvres des bateaux* », avertit un contributeur.

Enfin, une personne demande si une refonte du plan d'eau est envisagée. Si tel est le cas, elle demande ce qui sera prévu.

Espace technique et ses équipements

En termes d'organisation et d'équipements, plusieurs participants expriment le souhait de disposer d'un moyen de grutage pour les embarcations légères. Celui-ci pourrait être mis à disposition par les professionnels, notamment afin de « *ne pas mobiliser la grue de la capitainerie avec de petits bateaux.* »

Plus à la marge est évoquée la séparation des bateaux en carénage de ceux nettoyés au karcher, pour éviter de les salir, ou encore l'intégration d'une zone couverte pour récupérer les polluants générés par l'entretien des bateaux. L'installation d'un espace dédié au lavage de coques de bateaux de type rouleaux, est également proposée.

En termes de localisation et d'organisation de l'espace terrestre, plusieurs déplacements sont envisagés par les participants : « *déplacer la zone manutention portuaire/capitainerie côté Noëveillard avec le port professionnel* » ; « *repousser le parking vers l'est à côté de l'espace chantier* ». Dans ce dernier cas, est précisé que le parking deviendrait plus modulable et pourrait faire office d'aire de carénage en fonction des saisons, et que le terre-plein à l'ouest pourrait accueillir les commerces en rez-de-chaussée.

Accessibilité des cales de mise à l'eau

Plusieurs participants sont en demande d'une cale de mise à l'eau à disposition du public, accessible à toute heure de marée, à usage gratuit et toute l'année. Selon certains, il pourrait s'agir d'une des cales existantes qui serait mise à disposition, et qui pourrait être agrandie et prolongée.

D'autres participants proposent, a minima, que l'accès à la cale de mise à l'eau du club nautique soit accessible aux adhérents qui utilisent leur propre matériel. Objectifs mis en avant : développer l'activité du club, dynamiser certaines pratiques et tisser des liens entre la fédération et les amateurs de voile libre.

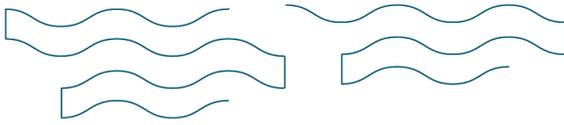
« Je souhaite que la question de l'accès aux cales de mise à l'eau soit prise en compte. Avec les marées mais surtout l'envasement du port de Gourmalon, l'utilisation de cette cale est de moins en moins aisée. Pour les usagers à l'année, il faudrait proposer une solution complémentaire permettant d'utiliser les cales de la Noëveillard et de stationner quelques remorques comme c'est le cas au Croisic. »

Espaces de stockage

Plusieurs participants demandent des espaces de stockage supplémentaires pour le matériel de voile, à destination des habitants de Pornic et des estivants (racks sécurisés pour les paddles, planche à voile, foil, wingfoil...), qui pourraient être complétés d'une zone pour le rinçage du matériel. Est notamment précisé que « *des racks pourraient par exemple être positionnés le long de la digue ouest, pour ceux qui partent de la plage de la Noëveillard.* »

Les demandes d'espaces de stockage concernent également le club de voile. Certains participants suggèrent de réaménager la digue Est à ce profit, ou même de réutiliser les locaux de la Capitainerie si celle-ci devait être déplacée.





« *La digue Est pourrait-elle être partiellement réaménagée en aire de stockage pour le club de voile ?* »

Les élèves du collège proposent, quant à eux, d'augmenter les espaces de stockage sur l'eau pour les pêcheurs, en implantant davantage de pannes (appontements légers pour bateaux de petit tonnage) ou en mettant à disposition un bateau inutilisé.

Port à sec

Quelques participants suggèrent une offre de port à sec sur le port de la Noëveillard, notamment pour libérer des places sur le plan d'eau. Pour d'autres, cette offre pourrait se situer à l'extérieur du port de la Noëveillard.

« *Un port à sec pour les bateaux qui ne naviguent pas ou peu avec une infrastructure et des moyens portuaires adéquats* »

Ce qu'en disent les acteurs portuaires

Faciliter l'accès au carburant

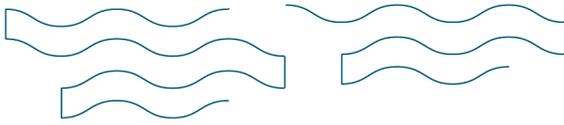
Quelques participants suggèrent également d'améliorer l'accès au carburant pour les bateaux, en proposant « un carburant de bonne qualité à prix modéré ». Des suggestions sont également faites pour rapatrier la station carburant des professionnels, dans le port de la Noëveillard, plutôt que de la maintenir dans la ria, accessible 24h/24. « Grandement améliorer l'accès aux carburants pour les bateaux »

Autres

Une offre de port à sec est inenvisageable dans le projet selon l'ADPR, faute d'espace disponible sur le site

D'autres aspects de la modernisation des infrastructures et des équipements portuaires sont évoqués plus à la marge. Une personne avance le thème de la modernisation des espaces des pêcheurs professionnels, une autre le renforcement des digues Sud et Ouest, jugées « anciennes et surtout inesthétiques en arrivant par la mer ».





Ce qu'en disent les acteurs portuaires

Les professionnels opérant sur le port ont exprimé des contributions complémentaires concernant leurs activités, pour illustrer comment le futur port leur permettrait de travailler dans des conditions optimales.

Loire-Atlantique Nautisme exprime par exemple des attentes sur l'atelier de l'équipe technique. Il devrait selon eux être conservé à son emplacement actuel, disposer de bureaux pour l'équipe technique ainsi que d'un espace d'accueil pour la réservation des prestations. Plus précisément, le terre-plein technique devrait s'adapter au besoin de stationnement des bateaux à sec en fonction de la saisonnalité (été / hiver), intégrer un espace de collecte et de tri des déchets ou encore 3 postes à terre exclusivement dédiés au carénage... La modularité des places, l'accessibilité des pontons et le regroupement des activités professionnelles à flot sont aussi des sujets mis en avant.

Nota Bene pointe l'importance de disposer de cellules pros (petits locaux techniques de quelques m²) à proximité directe de la zone technique. Une vision directe depuis les locaux commerciaux sur les bateaux en exploitation, avec une très bonne accessibilité à la mer, est aussi mise en évidence, tout comme une nécessaire proximité avec la station de carburant. Enfin, l'amélioration de l'accessibilité terrestre des bateaux tant pour les liaisons chantiers que pour la livraison de bateaux neufs est évoquée.

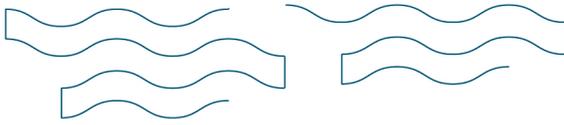
Les **pêcheurs** et la **Coopérative Maritime** se disent quant à eux satisfaits des installations existantes, qui leur permettent de travailler convenablement. À l'instar des plaisanciers, les pêcheurs s'expriment sur le dimensionnement de leurs pontons qui nécessitent d'être élargies, et sur l'espacement entre les catways. Un bon éclairage pour la sécurité des marins qui débarquent de nuit est également demandé, ainsi que le maintien d'une restriction zone pêche professionnelle, avec un portail sécurisé pour éviter les vols. La piste d'une plateforme de travail avec des box individuels fermés et un sol lisse pour utiliser des transpalettes est enfin évoquée.

Du côté du **Club Nautique de Pornic** est rappelée la réalité contraignante et limitante du port. Cela se traduit notamment par un manque de place global, voire même critique, pour les activités du club nautique et leur développement. Selon eux, le projet devrait donc prévoir des espaces de stockage extérieurs et intérieurs, des vestiaires, des bureaux, mais aussi des services portuaires comme une grue de levage allégée.

La **SNSM** demande deux places de port proches l'une de l'autre, toujours accessibles quelles que soient les conditions de marée, et facilitant les secours terrestres. Elle rappelle plus généralement la nécessité d'avoir des infrastructures portuaires accessibles avec des places de stationnement 24h/24 pour les voitures des bénévoles.

Du côté des associations de plaisanciers et de riverains, les expressions portent davantage sur l'organisation du plan d'eau et de la zone technique.

Pour l'**APP44** ou encore la **Noë22**, un système secondaire de mise à l'eau pour soulager le planing du travel lift est évoqué. Celui-ci pourrait assurer une redondance en cas d'indisponibilité, et augmenter les capacités de manutention.



Les contributions de l'**APP44** sont par ailleurs relativement détaillées. Un quai le long de la digue sud, bordé d'un ponton destiné aux bateaux de passage, est évoqué. Il pourrait accueillir des événements nautiques, ainsi qu'un accueil 24h/24 en pré-départ ou post-retour de croisière des bateaux des ports d'échouage. La piste d'une station de carburant agencée pour servir simultanément deux bateaux est évoquée, ainsi qu'une éventuelle redistribution des zones par tailles de bateau, avec affectation de zones à la location, aux bateaux des ports à sec et aux bateaux visiteurs.

Plusieurs contributions de l'APP44 portent sur le dragage, avec des pistes de reconditionnement ou de remplacement de la drague existante, ou encore d'un usage polyvalent de celle-ci, avec une adaptation aux sites autres que le port de la Noëveillard (ports d'échouage et vieux port de Pornic, autres ports de Loire-Atlantique). Enfin, est exprimé le besoin de cellules pour le stockage des matériels des professionnels de la plaisance, en prolongement de l'espace d'entreposage des matériels de l'exploitant du port. L'ensemble de cet espace devrait être fermé par un grillage et son accès strictement réservé aux équipes du gestionnaire et aux professionnels habilités à disposer d'une cellule.

Du côté des **Amis de Sainte-Marie**, il est plutôt demandé à ce que la cale soit réservée aux professionnels, afin d'éviter une surutilisation qui serait difficilement gérable.

Les **associations de riverains de la Noëveillard**, l'**AUPP** et l'**ADPR** attirent l'attention sur les nuisances sonores en général (trafic routier, zone technique...) et proposent l'élaboration de règlements ou la mise en place d'interdictions (sur le bruit, la pollution...).

Plus généralement, les acteurs attirent l'attention sur des tarifs qui doivent rester raisonnables pour les contrats de location et les prestations proposées par le port. L'intérêt d'un double accès à la station-service est aussi évoqué, station qui devra être compatible avec les gros et petits débits.

Enfin, la **Ville de Pornic** rappelle que les ports connaissent une évolution rapide. Une dimension à prendre en compte dans le projet, avec par exemple la création de services de plaisance collaborative, de location de bateaux entre particuliers aux nuitées à quai, de co-navigation, etc.

E. La bonne intégration des commerces, des restaurants-bars et leur offre

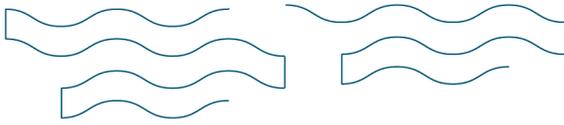
Un emplacement confortable, agréable et en retrait de la circulation

Beaucoup de participants expriment des attentes sur davantage de terrasses extérieures, aménagées en lien avec le plan d'eau de façon attractive et à l'écart des espaces de circulation, pour être à l'abri du bruit et de la pollution. Des souhaits d'esplanade piétonne et de végétalisation sont également mis en avant, avec une volonté générale de rendre le secteur plus attractif.

« Privilégier devant les commerces : des terrasses de consommation et promenades à pied (espaces végétalisés) »

Dans l'optique de rapprocher ces espaces du plan d'eau, certains participants proposent de les construire au-dessus du remblai de pierres actuellement face aux commerces.





En lien avec ces propositions de terrasses extérieures plus agréables, plusieurs suggèrent de faire passer la circulation automobile à l'arrière des commerces et restaurants. De la même façon, les stationnements actuellement proches du plan d'eau seraient également à repositionner à l'arrière des commerces.

« Avancée des commerces vers le plan d'eau avec terrasses sans circulation devant en utilisant l'espace perdu actuellement entre les quais et la partie mobile des pontons »

Les contributions des élèves du collège vont également dans ce sens, indiquant que la zone des commerces n'est « pas belle » et est « désagréable », en lien avec le passage des voitures notamment.

Très à la marge, certains participants proposent de créer la zone commerçante et de restauration à hauteur de corniche, avec vue sur le port.

Attente sur les offres commerciales et de restauration

La diversité de l'offre de restauration et bar est jugée globalement satisfaisante. Certains participants sont tout de même en demande d'une offre de gamme plus diversifiée. Sur la partie commerce, des attentes sont exprimées pour une offre complémentaire concernant notamment la possibilité de se ravitailler sur le port avec, à minima, un dépôt ou distributeur de pain et un point d'accastillage relayé par un service de dépôt de colis. Une demande est également formulée pour « développer et diversifier la location de matériels nautiques (catamaran, dériveur, planche à voile, aviron...), pour en faciliter la pratique ».

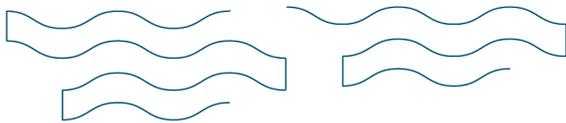
Les réponses au questionnaire viennent également appuyer ces contributions. Les participants accordent en effet une importance au volet commercial et restauration, puisqu'après les activités liées à la plaisance (36%), les commerces restaurants et bars sont cités (à 27%) comme un élément qui motive les usagers à venir sur le futur port. Plus spécifiquement, sur le volet commercial en lui-même, les répondants au questionnaire expriment en priorité l'importance de la prise en compte de la diversité de l'offre (27,7%), à égalité avec la prise en compte architecturale et paysagère des aménagements (27,7%).

Non-développement de l'activité commerciale et de restauration

Quelques contributions mesurent largement les propos précédents. Des participants expriment le souhait qu'il y ait moins de bars ou de restaurants, précisant que les commerces sont déjà « trop envahissants » et qu'ils ne doivent pas « proliférer ». Ils rappellent que la Noëveillard est un port de plaisance, et que les activités nautiques doivent primer sur l'accueil des touristes et des plagistes. En lien avec ces propositions, des participants suggèrent de scinder la partie plaisance de la partie touristique/promenade. Par ailleurs, selon certains, limiter le nombre de restaurants permettrait aux enseignes existantes de bénéficier de vraies terrasses plus spacieuses et confortables.

« Moins de bars et restaurants, nous sommes dans un port de plaisance et non de "commerces" »





Ce qu'en disent les acteurs portuaires

Concernant les acteurs portuaires, la réduction de l'espace dédié aux commerces non liés à l'activité nautique est également un souhait de l'**ADPR**. Selon eux, il faut privilégier l'aménagement paysager du port, et la restauration paysagère du site passe par la réduction des emprises immobilières, et donc logiquement des commerces.

À l'inverse, **LAN**, le **CNP** et l'**Association des amis de Gourmalon** s'expriment plutôt en faveur d'un site qui puisse vivre à l'année. Avec des commerçants choisis en prenant en compte la complémentarité de leurs activités, qui devront avoir des périodes d'ouverture le plus élargie possible sur l'année. Par ailleurs, ils indiquent que les pratiquants sont aussi consommateurs, et qu'il est nécessaire pour eux de conserver une dynamique de proximité.

L'**APP44** s'exprime davantage sur le positionnement des commerces, avec par exemple des cellules commerciales adossées sur 2 niveaux à la corniche, avec toiture végétalisée. Elle déconseille au contraire la construction de bâtiments sur pilotis à l'aplomb de la zone d'estran, qui masqueraient la vue depuis la corniche.

L'**ACPN** pointe quant à elle une attention à porter au montant des loyers, au statut juridique des futurs baux, et à l'anticipation de la période travaux. Elle précise que des bâtiments sans étages, aux terrasses orientées sud/ouest sont à privilégier.

Enfin, pour **Nota Bene**, il convient d'identifier les professionnels du nautisme sur un totem correctement positionné et, pour **Noë22**, d'étudier toutes les solutions possibles pour que les commerçants existants qui le souhaitent puissent rester, avec une transparence sur la démarche

F. La modernisation des bâtiments et l'architecture

La modernisation des bâtiments

De nombreux contributeurs mentionnent la modernisation des bâtiments, qu'il s'agisse des locaux du club nautique, de la Capitainerie ou des commerces et restaurants. Des attentes en termes de qualité architecturale sont spécifiées : « une architecture épurée, inspirée de formes naturelles » avec des matériaux naturels, pour favoriser la meilleure intégration paysagère possible. Plusieurs participants évoquent le souhait d'avoir moins recours au béton et de végétaliser davantage le bâti. Certains mentionnent que le port dispose déjà d'un certain charme et que la nouvelle architecture devrait permettre de le mettre en valeur.

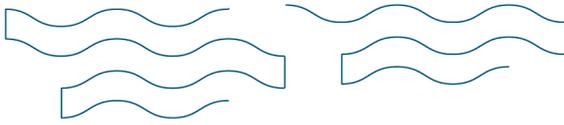
« Le port a déjà son charme actuel, et la nouvelle architecture ne doit pas en faire un port banal ou "déjà vu" »

La durabilité des constructions

Au-delà de la modernisation et de la prise en compte architecturale, plusieurs participants suggèrent de prévoir des « bâtiments éco-conçus », « utilisant des matériaux locaux et durables, comme le bois et la pierre » et « à l'isolation renforcée ».

Les locaux de la capitainerie et du club nautique

Ces 2 bâtiments font l'objet de contributions spécifiques. Certains participants préconisent notamment le déplacement de la capitainerie, de façon à la rendre plus visible et accessible.



Les représentants de LAN expriment eux-mêmes le besoin de bénéficier, à minima, d'une vue sur l'entrée du chenal et sur le plan d'eau, ce qui n'est pas le cas actuellement. Qu'il s'agisse d'une réhabilitation ou d'une construction, il est précisé que les locaux de la Capitainerie ne doivent pas dépasser le R+1. C'est notamment un point de vigilance de la part des riverains, qui indiquent l'importance de maintenir un paysage dégagé sur la mer.

Certains participants craignent par ailleurs que le déplacement de cette capitainerie représente des coûts extrêmement importants, qui viendraient imputer le reste des travaux nécessaires. La possibilité que la partie capitainerie soit ouverte au public, avec la partie administrative dissociée, est aussi évoquée. En cas de déplacement de cette capitainerie,

certains y voient l'opportunité d'utiliser les locaux comme extension du Club Nautique. En effet, plusieurs contributions indiquent que le club nautique est trop à l'étroit actuellement et qu'il a besoin d'espaces complémentaires de stockage, d'entraînement et d'entretiens.

Des sanitaires propres et confortables

La question des sanitaires fait à elle seule l'objet de nombreuses contributions. Certains participants jugent les sanitaires actuels « *indignes comparés à la concurrence* ». Ils précisent qu'il y a un vrai travail d'amélioration à réaliser, et que les futurs locaux devront être propres, accueillants et en nombre suffisant. Une contribution spécifique indique qu'outre l'espace sanitaire réservé aux plaisanciers, il pourrait être proposé « *l'accès à des douches payantes pour les usagers de la plage* ».

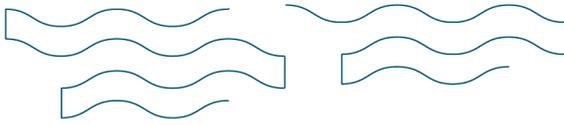
Ce qu'en disent les acteurs portuaires

Du côté des acteurs portuaires, **Loire Atlantique Nautisme** rappelle que la capitainerie joue un rôle de vigie pour la surveillance de l'ensemble du site portuaire. L'aménagement d'un étage est ainsi mis en avant, il permettrait la supervision du site tant sur le plan d'eau (Noë et Ria), que sur le parking et l'espace technique. La structure met aussi l'accent sur l'enjeu d'accessibilité et la nécessité d'un accueil suffisant de postes de travail, avec des espaces mutualisés, tout en tenant compte de la montée des eaux dans la conception des bâtiments.

Pour l'**APP44**, s'il est décidé de la déplacer, la nouvelle capitainerie devra être positionnée à proximité de la zone commerciale et construite, elle aussi, sur deux niveaux.

Dans l'enveloppe budgétaire, l'**Association de la Noëveillard et La Noë22** proposent la création d'une infrastructure de type « Maison de la Mer » ou « Club », avec une économie partagée (Port, CNP, Associations, Ville, voire professionnels du nautisme). Cette structure « accueillante et chaleureuse » pourrait également comprendre les services sanitaires (laverie, douches...) et un coin salon. Elle modifierait ainsi les capacités d'accueil des bâtis existants en facilitant leur réhabilitation (capitainerie, CNP), tout en offrant en dehors des surfaces existantes des salles de réunion de taille adaptée. Cette infrastructure pourrait également être conçue en cohérence avec les besoins spécifiques des professionnels du nautisme.

Enfin, les **Amis de Sainte-Marie** pointent la nécessité d'équiper le port de deux sanitaires (un à chaque extrémité) et la **SNSM** de locaux techniques adaptés (stockage, préparation des missions, vestiaire...). De son côté, le **CNP** rappelle que la visibilité/lisibilité du futur port est un enjeu essentiel, notamment pour éviter une situation enclavée, tout comme la liaison ville/port.



G. L'environnement

Une prise en compte environnementale jugée nécessaire

Beaucoup de participants rappellent la nécessaire prise en compte environnementale dans la conception du projet, qui devra « prévoir des aménagements pour les 50 années à venir ». Il est notamment précisé que le projet devra intégrer la préservation des écosystèmes en proposant un port propre ou encore intégrer la problématique de la montée des eaux due au réchauffement climatique. Le respect de l'environnement est ainsi pointé comme une priorité du projet et il est rappelé qu'aucune concession ne doit être faite sur ce point.

« L'exemplarité environnementale sera le fil conducteur de ce projet »

« J'espère qu'aucune concession ne sera faite dans le respect de l'environnement qui doit être la priorité des nouveaux projets d'urbanistes. »

De façon transversale, l'aspect environnemental est également une préoccupation forte portée par les élèves du collège.

La production d'énergies renouvelables

L'installation de panneaux solaires est particulièrement plébiscitée par les participants pour fournir l'énergie du port. Certains évoquent l'installation d'« ombrières de stationnement avec panneaux solaires » sur les parkings. D'autres les imaginent au niveau des pontons.

Gestion de l'eau

Plusieurs contributeurs sont soucieux de la consommation en eau potable, remettant

notamment en question son utilisation pour le rinçage des bateaux. Concernant l'aire de carénage, certains proposent la récupération et le recyclage des eaux. D'autres proposent de récupérer les eaux usées des bateaux pour les réutiliser, par exemple pour l'arrosage des espaces verts, en plus de l'eau de pluie, ou pour les sanitaires.

« Je souhaite qu'à l'avenir le carénage et l'entretien des bateaux se fasse sans usage de l'eau potable ».

Biodiversité

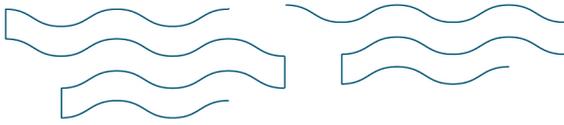
Des participants expriment également la nécessité de préserver la faune et la flore de l'océan. Ils s'inquiètent d'un projet pensé trop à destination touristique, qui prendrait le dessus sur la dimension environnementale.

« Plutôt que nouveaux lieux pour encore plus de touristes, encore plus de bâtiments, plus d'activités nautiques ; il serait plus "sage" de réfléchir à comment préserver "la faune et la flore" ».

Sobriété foncière

Enfin, quelques participants pointent un enjeu de sobriété foncière. Ils indiquent que le port se trouve sur un terrain contraint et qu'il ne faut pas chercher à l'agrandir, tout en étant conscients qu'il « faut améliorer et moderniser l'existant ». Ces personnes mettent en avant la nécessaire réduction de notre empreinte carbone et la création de projets sobres et simples.





Ce qu'en disent les acteurs portuaires

Parmi les acteurs portuaires, **Loire-Atlantique Nautisme** est particulièrement prolixe sur la question environnementale. La structure met en avant l'importance de bien prendre en compte l'élévation du niveau de la mer dans les infrastructures, en prévoyant leur adaptabilité. Dans le souci d'accroître les peuplements faunistiques et floristiques dans le port, elle préconise également l'utilisation de matériaux propices à leur développement. N'apparaissant pas du tout dans les autres contributions, la question des déchets est enfin pointée par Loire-Atlantique Nautisme, qui propose par exemple des filets de rétention sur les exutoires d'eau pluviale, un dispositif de pompe sur un ponton pour les eaux usées, ou encore une zone de collecte et de tri des déchets.

Plus généralement, **Noë22** rappelle l'importance d'une rénovation qui soit durable, pour les 50 prochaines années. La **Ville de Pornic, le CLUPIP et l'ADPR** apportent également de nombreuses contributions sur la prise en compte environnementale, notamment sur le volet énergie et sobriété foncière.

H. Les mobilités

Développement des mobilités douces

Plusieurs participants expriment une attente quant au développement des mobilités douces. Les enjeux de l'accessibilité à pied et à vélo sont pointés, ainsi que la circulation au cœur du port avec une réduction du trafic automobile. La création d'une promenade avec des espaces végétalisés est aussi évoquée. Une contribution suggère, en complément, l'amélioration et l'utilisation de la digue est, pour créer une promenade piétonne qui offrirait aux promeneurs *« une belle perspective sur Pornic et la ria »*.

« J'espère vraiment que le nouveau port fera la part belle aux piétons et aux vélos. »

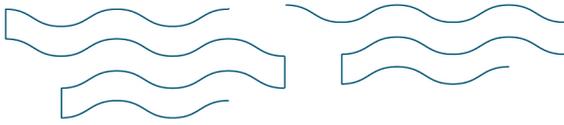
Ces contributions libres trouvent également leur écho dans les réponses au questionnaire, puisqu'après les activités liées à la plaisance (36%) et les commerces restaurants et bars (27%), la promenade (22%) est citée comme un facteur motivant pour venir sur le futur port. Enfin, parmi les mobilités douces à développer, la marche à pied est la plus citée dans les réponses au questionnaire (45%), suivie de

près par le développement du vélo (37%). La demande sur les transports en commun est moindre (18%).

Par ailleurs, les contributions des élèves du collège vont dans le sens du développement des mobilités douces. Les trottoirs actuels sont décrits comme trop étroits et les cheminements piétons peu agréables. Une demande d'espaces piétons et cyclables plus sécurisés est formulée.

Circulation en retrait des espaces piétons commerciaux et de restauration

En complément des attentes sur le développement des mobilités douces, certains participants s'expriment sur l'organisation de la circulation automobile, qu'ils attendent plutôt à l'arrière des bâtiments des commerces et restaurants. Ils proposent également que tout ce qui se situe à l'avant soit dédié à la circulation piétonne et cyclable. Objectif : offrir des espaces agréables et sécurisés, à fois pour se déplacer et pour rendre plus agréable l'usage des terrasses.



« Procéder à la création d'un espace **UNIQUEMENT** piétonnier de promenade et terrasses des restaurants et bars en lieu et place des trottoirs et voie de passage véhicules automobiles actuels, qui seront déplacés sur l'arrière des bâtiments en pied de falaise à aménager. »

Une meilleure connexion au reste de la ville

Des attentes sont exprimées sur une meilleure connexion du port au reste de la ville, qu'il s'agisse des liaisons piétonnes, cyclables, de transports en commun ou automobiles. Bien que la tendance majeure vise à favoriser et faciliter les déplacements doux, des accès depuis le chemin des douaniers sont également attendus.

« Un port également reconnecté à la ville facilitant les déplacements doux et encourageant

les pornicais à ne plus utiliser leur voiture (pourquoi pas des navettes ?) »

Certains participants souhaitent que soit mise en avant la grande proximité du port avec le centre-ville. Cela permettrait notamment de montrer que le centre-ville, en réalité en grande proximité, est également en mesure de satisfaire la demande en matière d'offre commerciale et de restauration, notamment auprès des escalants. À l'inverse, un participant indique qu'il ne serait pas raisonnable de créer de nouveaux accès ville-port, car cela « semblerait dommageable d'un point de vue environnement ». Un autre suggère également la mise en place d'une navette portuaire ou fluviale entre la Noëveillard et la ria, notamment pendant la période de vacances. Aussi, des contributeurs rappellent la nécessité d'une accessibilité du port pour tous.

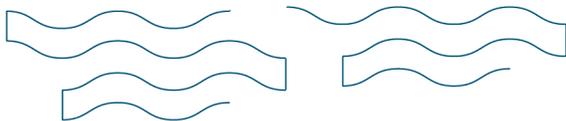
Ce qu'en disent les acteurs portuaires

Du côté des acteurs portuaires, **l'APP44** s'exprime en faveur de l'aménagement de la surface sur l'estran en zone de promenade et de loisirs, et précise qu'il serait important de prévoir un service de location de vélos standards et électriques de type Vélib. L'**association des Amis de Gourmalon** propose elle une liaison maritime entre les trois ports (Noëveillard, vieux port et Gourmalon) et la **SNSM** rappelle l'enjeu de l'accessibilité par la route en période de forte affluence.

I. L'organisation et offre de stationnement

Dans la même logique que les contributions proposant une circulation automobile à l'arrière des commerces, une partie des participants expriment le souhait de supprimer tous les stationnements à proximité directe du plan d'eau, et de les positionner à l'arrière des commerces : « *obligation pour les voitures et parking de rouler et se garer derrière les commerces* ». Certains participants souhaitent le maintien d'un parking côté plage et côté capitainerie, sans construction nouvelle, quand d'autres préconisent de réduire celui à proximité de la plage.

En termes de contrôle d'accès au parking, des suggestions sont faites en faveur du maintien de la barrière. Des participants proposent une deuxième barrière filtrante donnant uniquement accès aux détenteurs de la carte. Pour éviter les difficultés de circulation à l'entrée du port, liées au fait que certains font demi-tour à la barrière, un affichage avant l'entrée du port est évoqué. Il indiquerait le nombre de stationnements disponibles et la dimension payante de l'équipement.



Enfin, des plaisanciers expriment leurs besoins en matière de stationnement et sont en attente d'un maintien, voire d'une augmentation de cette offre. Certains suggèrent que du

stationnement leur soit réservé, surtout en été.

« *Du parking pour les plaisanciers.* »

Ce qu'en disent les acteurs portuaires

La question du stationnement suscite de nombreuses réactions des acteurs portuaires, l'ensemble des professionnels s'exprimant en faveur d'un stationnement réservé.

Pour **LAN**, les espaces de parking doivent être modulables dans le contexte de saisonnalité. L'aménagement du parking devra également tenir compte de l'accueil d'évènements, et pourrait être divisé en 2 zones : l'une publique payante et l'autre gratuite dédiée aux clients du port.

L'APP44 propose des arrêts minutes pour accéder aux pontons, ainsi que d'augmenter la capacité de stationnement des deux-roues, motorisés ou pas, avec des abris protégés et sécurisés pour les usagers du port en croisière, en particulier au droit des accès aux pontons.

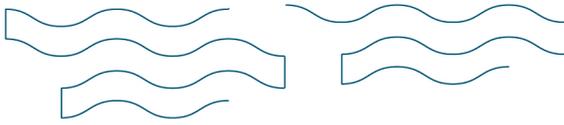
Le Club Nautique de Pornic soulève les problématiques de stationnement, notamment concernant les salariés, pratiquants à l'année ou saisonniers, quand **l'AUPP** met l'accent sur les stationnements dédiés aux personnes à mobilité réduite.

Pour **l'Association des riverains de la Noëveillard**, le parking limité à 72h fonctionne bien en termes de régulation du stationnement, mais l'association suggère de le réduire encore à 48h, et de mieux communiquer sur le stationnement de l'avenue Maréchal Juin, qui pourrait être réaménagé.

Les amis de Sainte-Marie expriment des craintes sur la réduction du stationnement. Ils suggèrent plutôt des places supplémentaires, par exemple en optimisant l'espace ou en créant du terre-plein gagné sur l'estran. Une zone de commerces surélevée au niveau du chemin des douaniers avec des places de parking en dessous est aussi évoquée, ainsi que l'option d'un parking souterrain.

Le CLUPIP pointe l'importance du maintien du stationnement en phase de travaux, et évoque la piste de parkings ombragés avec un revêtement adapté aux fortes chaleurs.

Enfin, **la Ville de Pornic** rappelle que le stationnement joue un rôle essentiel dans la fréquentation d'un port de plaisance. Le défi consiste donc à combiner ce besoin avec la préservation de la biodiversité et l'accroissement des mobilités douces. Pour y parvenir, la piste de parkings végétalisés avec îlots de fraîcheurs est avancée, qui pourraient être équipés de toits végétalisés.



J. Autres

En plus des six thématiques développées précédemment, qui ressortent particulièrement dans les contributions récoltées, d'autres sujets ont également été abordés par les participants, que voici.

Paysage et patrimoine

Plusieurs contributions portent sur des remarques générales indiquant l'importance de l'intégration paysagère et du respect du cadre, de façon globale. L'importance de la vue globale sur le port depuis la corniche est notamment relevée, avec une nécessaire harmonisation des nouvelles infrastructures sur ce site remarquable. Une attention est portée sur la vue depuis l'arrière des commerces et des futurs bâtiments. Il est préconisé de prêter attention à la hauteur des bâtiments pour justement ne pas bloquer la vue.

Des contributions portent également sur la vue depuis la plage et sur la plage. Une personne questionne la façon d'améliorer la vision sur la digue : « *Plus de rochers ? Une fresque murale ? Une transformation de cette digue en promenade ?* » Enfin, certains participants remettent en cause le fait de voir les aménagements portuaires et les bâtiments depuis la plage. En parallèle, certains souhaitent conserver la vue sur la plage depuis le port.

« Tout ceci afin de moderniser tout en privilégiant l'aspect esthétique et paysager, notamment le point de vue depuis le chemin côtier en provenance de la ville jusqu'à la petite esplanade du phare qui surplombe l'ensemble, qui doit rester totalement dégagé. »

Ce qu'en disent les acteurs portuaires

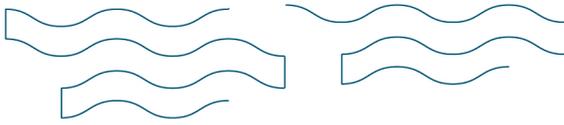
Du côté des acteurs portuaires, **l'ADPR** alerte sur la dégradation paysagère de la corniche, enjeu majeur à Pornic. Elle rappelle que la restauration du paysage (corniche et plage de la Noëveillard) doit être une priorité au même titre que l'amélioration des infrastructures portuaires.

La Ville de Pornic souligne également la qualité des paysages côtiers à Pornic, et l'importance de la préservation de ce patrimoine afin qu'il reste accessible pour les générations futures. Pour cela, elle conseille de limiter la hauteur des constructions (tout comme le **CLUPIP** qui précise que les nouveaux bâtiments ne doivent pas obstruer la vue sur la plage), de privilégier des « toits verts » et d'intégrer les futures installations à l'architecture du territoire. Un souhait également exprimé par l'association des **Amis de Gourmalon**

Végétalisation

Des attentes concernant une plus forte végétalisation sur le futur port sont exprimées, tant au niveau des parkings, que des promenades, du front de mer et des toitures.

« Installer plus de plantations et d'espaces verts ».



Ce qu'en disent les acteurs portuaires

Parmi les acteurs portuaires, **LAN** précise qu'une partie des espaces de stationnement pourraient être désimperméabilisés et partiellement renaturés, sur les espaces les plus éloignés du bord à quai.

La Ville de Pornic met notamment l'accent sur des aménagements paysagers diversifiés, avec une variété de plantes (arbres, arbustes et plantes grimpantes) et un choix d'espèces adaptées au climat local « pour une végétation saine et résiliente. »

Plus globalement, beaucoup d'acteurs sont demandeurs de végétalisation, notamment au niveau des stationnements, de l'architecture des bâtiments et sur les espaces de déplacement doux

Animation

Sur cette thématique, la majeure partie des contributions exprime le souhait d'accueillir des événements nautiques et des courses. Cela nécessiterait donc des espaces communs et conviviaux construits à destination des plaisanciers. Un point cohérent avec les réponses au questionnaire, puisque si l'on regarde spécifiquement les contributions des plaisanciers, près de 50 % d'entre eux expriment une attente sur l'accueil d'animation, alors que 39 % des répondants au global indiquent qu'ils envisagent le port comme un potentiel lieu d'accueil d'événements ou d'animation.

De façon plus générale, certains participants demandent à faire de la Noëveillard un site plus animé, accueillant de façon permanente et récurrente des événements divers. Enfin, certains suggèrent que le site puisse accueillir des marchés en plein air, notamment pour promouvoir des produits locaux et des savoir-faire de la région.

« Faire de la Noëveillard un lieu aussi animé que le vieux port. »

Ce qu'en disent les acteurs portuaires

Des espaces événementiels, par exemple des salles de réunions, sont plébiscités par la majeure partie des acteurs portuaires, notamment par **Loire Atlantique Nautisme**, **Nota Bene** et le **CNP** proposent plus précisément un ponton dédié à l'accueil d'événements.

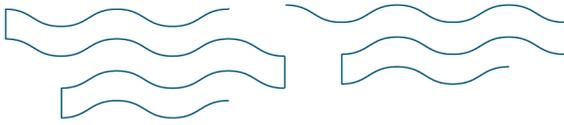
Envasement

La thématique de l'envasement a également émergé. À plusieurs reprises, plusieurs participants demandent que le dragage du port soit assuré de manière pérenne, avec notamment

le désensablement de la sortie du port. Certains étendent cette demande à la ria.

« Protéger le vieux port de l'envasement !!! »





Ce qu'en disent les acteurs portuaires

Parmi les acteurs portuaires, **l'ADPR** apporte une contribution majeure sur la thématique de l'envasement, qui rejoint celles exposées par les participants à la concertation publique. Elle estime nécessaire la réalisation d'un diagnostic de la situation actuelle avant de définir le projet.

Travaux

Sur cette thématique, une contribution porte sur le fait de limiter les travaux « pour moins de dépenses et moins de déchets à évacuer/retraiter ». Une autre questionne la localisation des bateaux et le fonctionnement du

port pendant les travaux. La prise en charge d'éventuels travaux sur la question des connexions au reste de la ville est également évoquée.

Ce qu'en disent les acteurs portuaires

Du côté des acteurs portuaires, **Nota Bene** rappelle l'importance de limiter au maximum les impacts des travaux sur les activités courantes. Plus précisément, ils souhaitent garder un accès à la zone technique et une capacité de mise à l'eau et de sortie de l'eau par travel lift, ainsi que par la cale ou par une solution palliative fonctionnelle. Si les déplacements de bateaux sont nécessaires, des places garantissant le maintien des prestations offertes par le professionnel devraient, selon eux, être fournies.

Le **CLUPIPP**, propose des pistes pour assurer le fonctionnement du port durant les travaux : gels des tarifs, soutien à l'organisation et au financement en cas de déplacement des bateaux, garantie pour les plaisanciers de retrouver les mêmes emplacements pour leurs bateaux ensuite... Ces demandes sont également formulées par **Noë22**, qui y ajoute le maintien des accès au parking et aux commerces (restaurateurs, y compris celui sur la plage de La Noëveillard, et loueurs).

Plus généralement, le **CNP** et **l'ACPN** rappellent la nécessité de continuer les activités tant du club nautique que des commerces pendant les travaux.

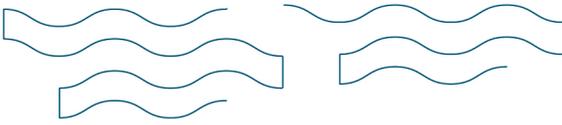
Périmètre du projet

Enfin, un participant demande l'intégration de la ria au périmètre d'étude : « inclure la ria dans la rénovation ».

Ce qu'en disent les acteurs portuaires

Du côté des acteurs portuaires, **Noë22** et **l'APP44** appuient particulièrement ces questionnements et cette demande sur l'intégration de la ria au périmètre d'étude.

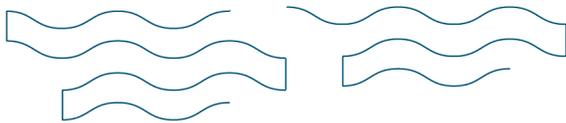




Concertation

Ce qu'en disent les acteurs portuaires

Les acteurs portuaires s'expriment sur la concertation elle-même dans les cahiers d'acteurs. **L'APP44** demande notamment à être à nouveau consultée au cours des phases ultérieures du projet (élaboration du cahier des charges, appel à projets ou concours d'architecture). **L'Association des riverains de la Noëveillard** souhaite participer à un comité de suivi, tout comme **l'ADPR**. Elle rappelle que l'emprise du port étant limitée, il est important de prioriser les demandes formulées dans le cadre de la concertation. Enfin, **les Amis de Sainte-Marie** alertent sur la quantité d'avis formulés, parfois contradictoires sur un site restreint.



Les prochaines étapes

La concertation préalable mise en place par Les Ports de Loire-Atlantique a été riche en apports de qualité. Le choix de prestataires experts, la multiplication des canaux de communication et la large diffusion des supports de présentation ont permis aux publics d'appréhender les enjeux et objectifs du projet d'aménagement du port de Pornic La Noëveillard.

Du 25 septembre au 13 novembre 2023, chacun a pu participer à sa manière. Réunions publiques, rencontres in situ, balades atelier, questionnaires, contributions libres, kits scolaires, consultation de la plateforme du département de Loire-Atlantique et cahiers d'acteurs : les possibilités offertes étaient nombreuses. Le projet a pu, ainsi, rencontrer un large public.

Nous adressons un grand merci à l'ensemble des participants pour leurs contributions. La pertinence et l'enthousiasme des élèves « éco-délégués » du collège Jean Mounès est notamment à souligner, ainsi que l'importante mobilisation des acteurs portuaires. Ces derniers ce se sont fait l'écho de leurs adhérents, soit plusieurs centaines de personnes au total.

Les diverses et nombreuses contributions des citoyens et des acteurs ont fait émerger des attentes et demandes qui semblent faire consensus. En voici la synthèse, pour chacune des thématiques.

La modernisation des infrastructures et des équipements portuaires

- Moderniser les pannes (pontons, catways, passerelles) pour améliorer l'accessibilité et la modularité générale ;
- Faciliter les mises à l'eau, les rendre plus accessibles ;
- Disposer d'espaces de stockage pour les pêcheurs, la SNSM, le club de voile, les pros du nautisme ;
- Faciliter l'accès à la station de distribution de carburants.

La bonne intégration des commerces et de leur offre

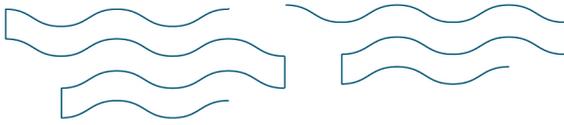
- Préserver les terrasses des nuisances de la circulation automobile ;
- Diversifier les activités, privilégier une vie à l'année.

La modernisation des bâtiments et l'architecture

- Construire durablement, avec une architecture de qualité et respectueuse du site de la Noëveillard ;
- Disposer d'une capitainerie « vigie » bénéficiant d'une vue sur le plan d'eau et la ria, et permettant une surveillance de l'ensemble du site portuaire (certains contributeurs proposant d'y accueillir des activités connexes) ;
- Disposer de sanitaires en nombre suffisant, modernes, confortables et facilement accessibles ;
- Maintenir un paysage dégagé sur la mer depuis la corniche, adapter la hauteur des bâtiments en conséquence.

L'environnement

- Anticiper l'augmentation du niveau de la mer ;



- Favoriser les énergies renouvelables et la sobriété, notamment dans l'utilisation de l'eau potable ;
- Protéger et favoriser la biodiversité, la faune et la flore ;
- Mieux gérer les déchets, recueillir les eaux usées des embarcations ;
- Végétaliser le site, renforcer la dimension paysagère du port ;
- Préserver, intégrer le port aux paysages de la corniche et de la plage de La Noëveillard ;
- Promouvoir la sobriété foncière.

Les mobilités

- Réduire le trafic automobile au bénéfice des mobilités douces, renforcer l'accessibilité à pied et à vélo ;
- Connecter le port de Pornic La Noëveillard au reste de la ville ;

- Améliorer et faciliter la desserte « terrestre » du port.

L'organisation et l'offre de stationnements

- Augmenter l'offre de stationnements pour les 2 roues ;
- Moduler les parkings en fonction de la saison ;
- Maintenir, voire augmenter, l'offre de stationnements pour les voitures.

Autres

- Accueillir des manifestations nautiques et des animations sur le port de Pornic La Noëveillard ;
- Réduire au maximum les nuisances pendant le chantier : préserver les stationnements, les activités nautiques, les places pour les bateaux, les accès aux commerces, l'activité du club de voile...

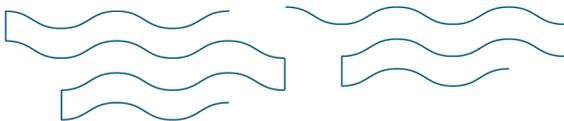
Et ensuite ?

Les divers points évoqués ci-dessus forment une matière importante, qui sera travaillée au 1^{er} semestre 2024 pour établir le programme de l'opération, dans le respect du cadre financier et du périmètre portuaire.

Le budget de 18 millions d'Euros HT consacré à l'opération ainsi que le périmètre contraint du site du port (entre la mer et une corniche, donc peu extensible) ne permettront malheureusement pas de satisfaire toutes les attentes. À ce stade et en privilégiant les travaux liés aux compétences du syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique, il paraît cependant possible de prendre en considération les principaux points de convergence énumérés précédemment. Certains, en revanche, paraissent d'ores et déjà antinomiques.

En effet, comment répondre aux demandes de réduction du trafic automobile, de développement des mobilités douces, de végétalisation du site, de stockage et de sobriété foncière en préservant voire en augmentant le stationnement ? Il sera nécessaire de trouver une autre voie, et d'optimiser la gestion des parkings pour la rendre plus dynamique et apporter une offre adaptée aux besoins des plaisanciers et visiteurs.

Ensuite, un chantier de cette ampleur va nécessairement contraindre les espaces portuaires. Les entreprises auront besoin de places pour stocker les matériaux, pour installer la base vie et pour mettre en œuvre les travaux, qui seront parfois bruyants. Il faudra donc trouver, bien en amont, la meilleure organisation pour limiter, autant que faire se peut, les nuisances du chantier.



Autre aspect notable de l'opération, certains points soulevés par les acteurs portuaires interrogent la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Prochaines étapes à venir

La concertation préalable réglementaire étant achevée, nous remercions une fois encore tous les participants. Les modalités restent encore à finaliser, mais Les Ports de Loire-Atlantique s'engagent à poursuivre la concertation en 2024. L'année sera dense avec au 1^{er} semestre le démarrage des diagnostics environnementaux et de la procédure de sélection du promoteur des commerces, ainsi que les études de programmation. Les procédures de recrutement des équipes de maîtrise d'œuvre sont prévues au second semestre.





Envoyé en préfecture le 01/02/2024
Reçu en préfecture le 01/02/2024
Publié le
ID : 044-200091007-20240130-2024_1_6_1-DE



© 2023 © Valéry Jarré - Tous droits réservés - impressionproprieté.fr